



# Licence professionnelle Gestionnaire énergies

## Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Gestionnaire énergies. 2016, Université de Bretagne-Sud - UBS. hceres-02039453

**HAL Id: hceres-02039453**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039453>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

## Rapport d'évaluation

### Licence professionnelle Gestionnaire énergies

- Université de Bretagne-Sud - UBS

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2015-2016

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences et technologie

Établissement déposant : Université de Bretagne-Sud - UBS

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence professionnelle (LP) *Energie et génie climatique* (EGC) spécialité *Gestionnaire énergies* de l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Lorient se décline en deux parcours : *Gestionnaire énergies* et *Eco-technologie et maintenance*. Le premier parcours, basé à Lorient, a ouvert en 2003 et est porté par l'IUT Génie thermique et énergie (GTE) en partenariat avec le lycée Saint-Joseph La Salle qui propose un Brevet de technicien supérieur (BTS) *Fluides, énergies et domotique* (FED). Le deuxième, beaucoup plus récent (septembre 2014) est basé à Redon, en association avec le lycée Marcel Callo, qui porte un BTS en maintenance et un en électrotechnique. Le parcours de Lorient est proposé en formation initiale et contrat de professionnalisation tandis que celui de Redon est uniquement en contrat de professionnalisation.

L'objectif de la LP *Gestionnaire énergies* est de former des spécialistes de l'efficacité énergétique dans les domaines du bâtiment et des procédés industriels, en prenant en compte les aspects techniques, économiques et environnementaux. Les emplois visés correspondants sont : conseiller énergie, responsable énergie dans les collectivités territoriales, responsable fluides et énergies en industrie, cadre technique économiste de flux, chargé de mission en bureau d'études, chargé d'affaires. La formation s'intègre dans l'offre de formation en énergie du site universitaire de Lorient, allant du Diplôme universitaire de technologie (DUT) jusqu'au doctorat, et a établi de solides collaborations avec les acteurs locaux dans le domaine de l'énergie telle que l'agence locale pour l'énergie ou encore le service énergie de l'agglomération de Lorient.

## Synthèse de l'évaluation

La LP *Gestionnaire énergies* est dispensée en formation initiale et en contrat de professionnalisation. La majorité des étudiants du parcours *Gestionnaire énergies*, basé à Lorient, opte pour la formation initiale alors que les étudiants du parcours *Eco-technologie et maintenance*, basé à Redon et ouvert en 2014, sont en contrat de professionnalisation. Du fait de son ouverture récente, le dossier n'apporte pas d'élément permettant d'évaluer ce deuxième parcours, ainsi l'évaluation ci-dessous porte essentiellement sur le parcours *Gestionnaire énergies*.

La LP *Gestionnaire énergies*, est une formation bâtie sur un cursus cohérent et des objectifs de formation clairement établis, visant des métiers adaptés à la demande du milieu socio-économique. Elle est parfaitement insérée dans le tissu local de formation en énergétique. On peut néanmoins regretter la faible place d'acteurs internationaux, d'autant plus que la thématique de l'efficacité énergétique est un sujet qui s'y prête.

Le cursus pédagogique intègre les compétences complémentaires d'enseignants de l'IUT GTE et du lycée Saint-Joseph La Salle. Les intervenants extérieurs sont aussi associés puisqu'ils prennent part à un quart des heures de formations de la LP. Ces derniers participent aussi aux jurys et au conseil de perfectionnement. Il serait par ailleurs pertinent d'associer des étudiants à ce conseil de perfectionnement.

Le taux de réussite est excellent et justifié au regard du taux de sélection en entrée de la formation. En effet, en 2014, la LP *Gestionnaire énergies* a reçu 88 candidatures pour seulement 24 étudiants.

Outre la présence d'un stage de 15 semaines, la professionnalisation de la formation s'appuie sur deux projets tuteurés dont un consiste en la mise en contexte des étudiants face à la recherche d'emploi. À ce titre, l'insertion professionnelle des diplômés est bonne puisque, trente mois après leur sortie et en fonction des années, entre 81 à 96% des diplômés de 2006 à 2011 sont salariés.

Points forts :

- Nombreux partenariats avec les acteurs locaux de l'énergie.
- Taux de sélection important induisant un taux de réussite excellent.
- Formation professionnalisante avec un fort taux d'insertion professionnelle.
- Mise en place, en 2014, d'un nouveau parcours intitulé *Eco-technologie et maintenance*, dans lequel les étudiants sont en contrat de professionnalisation.

Points faibles :

- Pas de suivi de l'acquisition des compétences.
- Faible place de l'international.
- Faible nombre de contrats de professionnalisation du parcours *Gestionnaire énergies*.
- Pas d'étudiants dans le conseil de perfectionnement.

Recommandations :

- Mettre en place le suivi des compétences et l'évaluation des enseignements par les étudiants et par les anciens élèves.
- Élargir les horizons de la formation aux besoins et aux approches énergétiques internationales via l'enseignement et les interactions avec des partenaires non locaux en France et à l'étranger.
- Encourager la mise en place de contrats de professionnalisation dans le parcours de Lorient et envisager la demande de support de contrat d'apprentissage.

## Analyse

|   |  |
|---|--|
| <p>Adéquation du cursus aux objectifs</p> | <p>La licence professionnelle <i>Gestionnaire énergies</i> propose deux parcours : <i>Gestionnaire énergies</i> (basé à Lorient) et <i>Eco-technologie et maintenance</i> (basé à Redon).</p> <p>Les objectifs du premier parcours en termes de formation (diplômés capables de mettre en place la maîtrise des dépenses énergétiques dans une structure privée ou publique) et de débouchés (responsable énergie et gestionnaire de flux) sont clairement identifiés.</p> <p>Le deuxième parcours est essentiellement composé d'étudiants en contrat de professionnalisation. Des interactions entre les deux parcours seront mises en place pour la rentrée 2015-2016.</p> <p>La parcours <i>Eco-technologie et maintenance</i>, qui n'a qu'un an d'existence, n'est pas détaillé dans le dossier d'évaluation de la formation ainsi la suite du rapport ne concerne que la spécialité <i>Gestionnaire énergies</i>.</p> |
| <p>Environnement de la formation</p>      | <p>La LP <i>Gestionnaire énergies</i> s'intègre dans l'offre de formation en énergie du site universitaire de Lorient : DUT GTE, BTS <i>Fluides, énergie et domotique</i>, licence <i>Physique, Chimie et Sciences pour l'Ingénieur</i>, spécialité énergétique, master <i>Sciences pour l'Ingénieur</i>, spécialisation énergétique et doctorat avec le Laboratoire d'ingénierie des matériaux de Bretagne (LIMAT B). Elle est partie prenante de la fédération lorientaise sur l'efficacité énergétique (Effipole).</p> <p>Quatre universités portant des LP <i>EGC</i>, dans des thématiques similaires à celle de Lorient, sont géographiquement proches. Le volet énergétique</p>   |

|                        |  |
|------------------------|--|
|                        | <p>industriel développé à l'UBS est un atout pour se démarquer.</p> <p>La formation a établi un partenariat avec des structures locales telles que l'Agence locale pour l'énergie (ALOEN) ou encore le service énergie de l'agglomération de Lorient, via des projets, des stages récurrents et des embauches d'étudiants.</p> <p>Les interactions avec le secteur privé souhaitent être renforcées. Dans cette optique, la formation a reçu l'autorisation de proposer les contrats de professionnalisation à ses étudiants et partenaires en 2011.</p>   |
| Équipe pédagogique     | <p>L'équipe pédagogique est constituée majoritairement de membres de l'IUT Lorient et d'enseignants du lycée Saint-Joseph La Salle assurant respectivement 38 et 37% des enseignements. La complémentarité entre les enseignants d'université (matières fondamentales, applications industrielles), et les enseignants du second degré (climatisation et chauffage, diagnostic de bâtiment) apparaît clairement.</p> <p>Le reste de la charge éducative est porté par des intervenants extérieurs (25%) conformément aux minima requis dans une formation professionnalisante.</p> <p>L'équipe pédagogique se réunit deux fois dans l'année sans présence étudiante.</p>   |
| Effectifs et résultats | <p>Suite à l'évaluation de 2008, et pour augmenter le pourcentage d'insertion professionnelle, les effectifs sont passés de 45 à 24 étudiants.</p> <p>Le nombre de candidatures reçues est important puisque 88 dossiers ont été reçus en 2014. Ceci est favorable à un recrutement de qualité. Les taux de réussite excellents, quels que soient les cursus initiaux des étudiants, montrent que l'objectif de l'harmonisation des connaissances en début de licence est atteint.</p> <p>Le suivi des étudiants est réalisé par le biais d'enquêtes. Le taux de réponse est important (entre 77 et 97%). Trente mois après leur sortie, on note une bonne insertion professionnelle des diplômés entre 2006 et 2011, variant de 81 à 96%. Plus de 75% occupent des emplois correspondants aux débouchés affichés de la formation.</p> |

|                                  |  |
|----------------------------------|--|
| Place de la recherche            | <p>La LP a pour objectif une insertion professionnelle immédiate et, de ce fait, la place de la recherche dans la formation est faible par rapport à celle donnée dans les cursus licence et master de l'UBS.</p> <p>Néanmoins un cinquième des enseignements est réalisé par des enseignants-chercheurs rattachés principalement du Laboratoire d'ingénierie des matériaux de Bretagne (LIMAT B)</p>  |
| Place de la professionnalisation | <p>Les compétences visées et les débouchés du métier de gestionnaire d'énergies (maintenance, choix de systèmes énergétiques en fonction des besoins de l'utilisateur, des législations, normes environnementales) sont clairement présentés.</p> <p>Au sein de la formation, la professionnalisation des étudiants s'appuie sur un stage de 15 semaines et une unité d'enseignement de 60 heures couplant deux projets, le premier concernant la sobriété énergétique et le deuxième, l'insertion professionnelle. Ce dernier propose aux étudiants une mise en contexte dans la recherche d'emploi via la réponse à une offre et la simulation d'un entretien. De nombreux contacts avec les partenaires industriels permettent l'obtention d'offre de stages et de sujets de projets professionnalisants.</p> |
| Place des projets et stages      | <p>La place du stage est donnée en termes de semaines (15 semaines) et celle des projets en termes de volume horaire (120 heures), ce qui est conséquent et correspond bien aux objectifs de professionnalisation du diplôme.</p> <p>Les modalités de suivi et d'évaluation du projet et du stage sont clairement établies (mémoire et présentation orale).</p> <p>Un catalogue de stages est mis à jour régulièrement et disponible aux étudiants.</p>  |

|  |   |
|--|---|
| Place de l'international                                     | <p>Le caractère professionnalisant est présenté comme l'une des explications de la faible place de l'international dans la formation, l'autre étant le caractère très local des partenaires industriels (agences locales pour la gestion de l'énergie, pôle lorientais Effipole et agence locale ALOEN).</p> <p>Toutefois, il manque une explication sur les raisons pour lesquelles les partenaires industriels ne sont pas trouvés à l'international : la gestion de l'énergie est bien un problème international et des partenaires industriels internationaux existent probablement.</p>  |
| Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite | <p>Le recrutement s'effectue majoritairement pour la formation initiale. Deux voies sont grandement majoritaires : IUT GTE et BTS <i>Fluides, énergies et domotiques</i>. Une unité d'enseignement (UE) « d'harmonisation des connaissances » est mise en place dans les premières semaines de la formation, ce qui permet d'« acclimater » des candidats issus de profils d'autres spécialités.</p> <p>Le défaut de fonctionnement de la passerelle deuxième année de licence générale (L2)-LP <i>EGC</i> est évoqué, mais les raisons de l'absence d'attractivité auprès des étudiants de L2 ne sont pas analysées. L'enseignement « d'harmonisation des connaissances » permettrait pourtant d'accueillir avec succès des étudiants issus de ce cursus.</p> <p>Le taux de réussite est excellent et justifié par rapport au taux de sélection et à la qualité des candidats recrutés</p> |
| Modalités d'enseignement et place du numérique               | <p>Les modalités d'enseignements sont classiques (cours, travaux dirigés (TD), travaux pratiques (TP)). L'usage du numérique est réservé à un outil de partage pour les supports de cours, les annonces de stage...</p>   |
| Évaluation des étudiants                                     | <p>Les modalités d'attribution de la LP <i>EGC</i> sont décrites comme conformes à l'arrêté du 17 novembre 1999 et la composition du jury 2013-2014 est donnée à titre informatif.</p> <p>Il est regrettable que le dossier ne précise pas les modalités d'évaluation des différentes UE : place du contrôle continu et des travaux pratiques, retour des évaluations pour que les étudiants comprennent leurs points faibles et forts (consultation des copies, commentaires sur l'évaluation)...</p>  |
| Suivi de l'acquisition des compétences                       | <p>La LP <i>EGC</i> n'a pas mis en place de suivi de l'acquisition de compétences et n'en explique pas la raison.</p>   |
| Suivi des diplômés   | <p>Le suivi des diplômés est réalisé à 30 mois après la diplomation par l'Observatoire de l'insertion professionnelle (OIP) de l'UBS. Ce suivi donne lieu à des tableaux génériques sur la réussite et l'insertion des diplômés.</p> <p>Une base de données des anciens étudiants, interne à l'IUT, permet de faciliter le contact entre ces derniers et l'OIP. Cette base est aussi bénéfique à la recherche de stage par les étudiants.</p> <p>Il n'est pas précisé les raisons pour lesquelles les coordonnées des anciens étudiants ne sont pas utilisées pour récupérer systématiquement des informations plus précises sur, par exemple, les métiers des diplômés ou l'évaluation de la formation par les anciens.</p>  |
| Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation   | <p>Le conseil de perfectionnement, clairement décrit, se réunit une fois dans l'année et est composé de 9 personnes dont 3 de l'IUT. Aucun étudiant ne participe à ce conseil.</p> <p>Dans les points d'évolution, un logiciel d'évaluation des enseignements par les étudiants devrait être déployé afin de rendre systématique l'évaluation par les étudiants. Le bilan ne précise pas le type de données qui sera recueilli ni le traitement qui en sera fait.</p>   |

# Observations de l'établissement



Lorient, le 4 juillet 2016

**DOSSIER SUIVI PAR :**

Cellule d'aide au pilotage  
[Lucie.garnier@univ-ubs.fr](mailto:Lucie.garnier@univ-ubs.fr)  
02 97 01 70 66

**Jean PEETERS,**  
**Président de l'Université Bretagne  
Sud**

à

**Monsieur Jean-Marc GEIB**  
**Directeur du département évaluation  
des formations et diplômes**  
**Haut Conseil de l'Évaluation de la  
Recherche et de l'Enseignement  
Supérieur**  
**2, rue Albert Einstein**  
**75013 PARIS**

**Objet :** Observations de portée générale relatives au rapport transmis par le Comité d'Évaluation du HCERES – Licence Professionnelle GESTIONNAIRE ÉNERGIES - B2017-EV-0561718N-S3LP170012102-013847-RT.

Monsieur le Directeur,

Tout d'abord nous tenons à remercier le Comité d'Évaluation et les responsables du HCERES pour leur implication et leur participation à l'évaluation de la formation licence professionnelle Gestionnaire énergies.

La lecture du rapport du HCERES soulève de notre part les observations de portée générale suivantes :

**Page 2, 1<sup>er</sup> paragraphe :** « Les deux parcours sont proposés en formation initiale et contrat de professionnalisation » : Dans les faits, seul Redon ne propose que le contrat de professionnalisation ; l'IUT de Lorient offre les deux possibilités, cette année encore. À la rentrée 2017, nous souhaitons proposer en plus le contrat d'apprentissage pour les 2 parcours. L'objectif du second parcours Écotechnologie et maintenance est d'atteindre une meilleure efficacité énergétique par la gestion optimisée de l'électricité et de la maintenance ; des appareillages mal entretenus conduisent à une diminution de l'efficacité énergétique ».

**International :** « Il est regretté la faible place d'acteurs internationaux, alors que le sujet de l'Énergie s'y prête ». Nous ne pouvons que regretter qu'aucun des programmes ADIUT ou du SAI de l'UBS ne soit actuellement tourné vers le domaine de l'énergie, mais c'est un fait.

Nous envisageons des tentatives de partenariat vers l'Afrique du Sud ou Madagascar avec l'appui du Service des Affaires internationales de l'université et l'ADIUT.

Concernant les échanges internationaux sortants, cela semble hors de propos pour une Licence Pro en alternance cherchant à développer l'insertion des jeunes par les contrats de professionnalisation ou d'apprentissage. Autre piste : peut-être que certains étudiants en Formation Initiale pourraient placer leurs 16 semaines de stage à l'étranger dans l'été.

**Le Conseil de perfectionnement** qui a eu lieu le 3 juin 2016 faisait intervenir un étudiant de la promotion 2016 et un étudiant de la promotion 2013. Il suivait en cela les dernières directives données par le vice-président CFVU sur la composition des conseils. Le défaut pointé a donc été résolu avant la parution du rapport.

**Présidence**

27 Rue Armand Guillemot • BP 92116  
56321 LORIENT Cedex  
02 97 87 66 66  
[www.univ-ubs.fr](http://www.univ-ubs.fr)

**Université Bretagne Sud :** Faculté droit, sciences économiques & gestion • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté sciences & sciences de l'ingénieur • Ecole d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes • 13 laboratoires de recherche.



**Nombre de contrats de professionnalisation et d'apprentissage :** passage de deux contrats (promotion 2015) à sept contrats (promotion 2016). Nous espérons améliorer encore le nombre de contrats.

La modification du rythme d'alternance et l'accompagnement des étudiants dans leur recherche d'un partenaire entreprise ou collectivité devrait faciliter la progression du nombre de contrats de professionnalisation.

La demande d'ouverture d'un groupe d'apprentis pour la rentrée 2017 est déposée auprès de la région Bretagne via le CFA de la CCI de Rennes. Chacun des deux parcours a demandé l'autorisation pour un groupe de douze apprentis à la rentrée 2017.

**Recommandations :**

La procédure d'évaluation des enseignements est en place. Celle du suivi des compétences le sera lors du prochain contrat.

**Page 4 Analyse :**

« Des interactions entre les deux parcours seront mises en place en 2015-2016 »

Le resserrement des deux parcours, initié au cours de l'année 2015-2016, ne fera que s'accroître.

À partir de la rentrée 2016 : calendrier d'alternance et maquette pédagogique ayant 2,5 UE d'enseignements (sur 5) de même contenu et 2,5 UE de spécialités de parcours. 25% des enseignements menés à l'UBS.

**Recrutement :** « le recrutement s'effectue majoritairement pour la formation initiale »

Il existe des étudiants qui recherchent absolument un contrat de professionnalisation et des étudiants qui désirent une formation initiale, souvent avec un objectif d'insertion professionnelle moindre. C'est au moment du recrutement que le responsable de formation a la possibilité de favoriser l'une ou l'autre de ces deux sensibilités. Pour la rentrée 2016, les étudiants ayant montré une forte et active recherche d'entreprise ou collectivité pour les accompagner dans leur année de LP ont, en plus de la prise en considération de leur mérite scolaire et disciplinaire, été favorisés et mis en liste principale.

Par ailleurs, nous allons travailler sur des recommandations en termes de supports bibliographiques pour harmoniser les connaissances et permettre la venue d'étudiants d'autres formations de DUT, de BTS et aussi de l'UFR SSI (L2).

**Les modalités d'enseignements sont classiques :** De nouvelles pratiques pédagogiques sont expérimentées (système Quizz Box utilisé ponctuellement sur le site de Lorient).

Les stratégies de « classes inversées » vont également être expérimentées.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

Jean PEETERS  
Président de  
l'Université Bretagne Sud



**Présidence**

27 Rue Armand Guillemot • BP 92116  
56321 LORIENT Cedex  
02 97 87 66 66

[www.univ-ubs.fr](http://www.univ-ubs.fr)

**Université Bretagne Sud :** Faculté droit, sciences économiques & gestion • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté sciences & sciences de l'ingénieur • Ecole d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes • 13 laboratoires de recherche.

